



Le ministère de l'écologie l'affirme, tout en s'empressant de faire le contraire... et l'agence de l'eau finance. Un barrage de 3 mètres de haut sur le Lot est en cours de destruction à côté de Mende. Or, il en reste des dizaines en aval. A quoi bon, pour les espèces migratrices, commencer par l'amont ? Y aura-t-il plus ou moins d'eau à Cahors sans le barrage de Barjac ?

Selon le Midi Libre : « depuis le vendredi 17 juillet 2020, la destruction du seuil du Moulin de France, sur les communes de Cultures et Barjac, a commencé. Il s'agit de remettre la libre circulation de l'eau et des poissons sur cette partie de la rivière. De par la hauteur importante de l'ouvrage à enlever, près de 3 m, il s'agit d'un chantier assez exceptionnel. Reconnaisant elle-même qu'elle connaissait peu le sujet, la préfète Valérie HATSCH s'est rendue sur place pour visiter le chantier et y recevoir des explications ».

La préfète « connaît peu le sujet » mais a signé l'arrêté préfectoral de destruction de l'ouvrage que les services déconcentrés du ministère lui ont glissé dans le parapheur des signatures. Mme la préfète peut recueillir des explications a posteriori... mais les engins ont déjà quasiment tout détruit.



Garanti sans virus. www.avast.com